

## Attention!

igné prend la liberté de rappeler à public de la ville et de la campagne **magasin de meubles** richement y trouvera toujours un grand choix platement montés, ou par pièces à grand choix d'édredons et plumes; tous genres et pour tous les goûts. la disposition de chacun pour toute ou réparation dont on voudra bien et qu'il exécutera promptement et érés.

Ant. FELDER, tapissier,  
rue de la Préfecture 224,  
FRIBOURG.

## Un ménage

louer un **appartement** en ville environs. — Le bureau du journal [682]

oi, Anna CSILLAG,



es superbes cheveux à la Loreley, de 185 centimètres, que j'ai fait à la suite d'un usage continu de de la pommade que j'ai moi-même e, je suis seule capable de favori- roissance des cheveux, d'empêcher ute, de fortifier le cuir chevelu! e, je puis également faire croître e des messieurs, une barbe abon- souple et forte!

ommade produit après un court abondance et la beauté des che- de la barbe et les empêché de r jusqu'à un âge très avancé. Prix d'un flacon est de 5 fr. si contre mandat postal ou contre rnement dans le monde entier.

**CSILLAG & Cie**  
Budapest, Königsasse 52,  
toutes les commandes doivent être  
ées. [473]

## A vendre :

francs le cent, rendus devant la mai- **bagots secs**, provenant de bois de e. — S'adresser au garde forestier à Bulle, ou au sous-signé.

Durré, notaire.

emande de suite une **bonne d'enfants**, disposant certifiants.

esser au bureau du journal. [679]

## Messager boiteux

de Berne et Vevey

rente à l'imprimerie de la Gruyère.

## Cassée

Le samedi 8 décembre prochain à **TIVOLI** invitation cordiale. [666] FERROUD.

Samedi 8 décembre prochain :

## Cassée

inte de l'Union, à **Marsens**. Invitation cordiale. Jules GAPANY.

Samedi 8 décembre prochain :

## Cassée

cheval-Blanc, à **Vaudens**. Les amateurs sont cordialement invités. [688]

Samedi 8 décembre prochain :

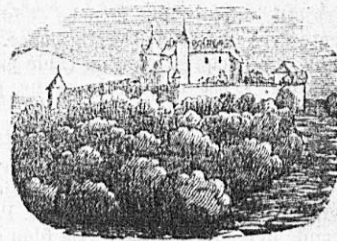
## Cassée

Pauberge de **Sorens**. Invitation cordiale. AYER, aubergiste.

ille. — Imprimerie Emile Lenz.



## LA GRUYÈRE



## PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —  
» » 6 mois, » 2 50  
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

## Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
la ligne ou son espace.

Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

## 4 FRANCS LA GRUYÈRE par an BI-HEBDOMADAIRE par an 4

Nous prions toutes les personnes sympathiques à notre œuvre de nous seconder dans notre marche progressive en s'abonnant à notre journal et en y faisant abonner leurs amis.

Les nouveaux abonnés recevront la Gruyère gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante, ainsi que tout ce qui a paru du feuilleton actuel.

BULLE, le 7 décembre 1888.

## Choses fribourgeoises.

Le gouvernement fribourgeois n'est jamais à court quand il s'agit de faire de l'arbitraire. Il vient d'en donner une nouvelle preuve dans la mise à exécution de la nouvelle loi sur les auberges.

Cette loi, qui eût pu produire de bons résultats dans les mains d'un gouvernement honnête, paraît ne devoir être qu'un nouvel instrument de récompense ou de punition, de favoritisme pour les uns, et d'oppression pour les autres; le peu que nous savons à cette heure en ce qui concerne le maintien ou la fermeture des établissements existants nous permet déjà de le dire.

Il est difficile d'exprimer l'indignation et le dégoût qu'inspire une politique semblable.

A quand donc le réveil et combien en faut-il de plus?

\* \* \*

L'Ami du peuple en donne une bonne à garder à ses bénévoles abonnés. Tout en nous morigénant, il imprime textuellement la phrase suivante : « La terre fribourgeoise n'est guère propice aux plantes exotiques. »

Comment donc, Ami! et M. Soussens, et M. Hyrvoix, et M. Kleiser, et M. Wittmann, et d'autres encore qui, des pays voisins, se sont abattus sur notre canton? il nous semble qu'ils y ont organisé aux dépens du bon peuple fribourgeois de fort agréables fromages dans lesquels ils vivent très confortablement.

N'allez donc pas, excellent Ami, entamer la répu-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 2

## L'OR TYRAN

PAR  
PAUL VERDUN

II  
SANS DOT!

Céline revint dans le bureau de son mari comme celui-ci, ayant achevé de corriger les épreuves de son article, inscrivait en marge le *Bon à tirer*.

Ils s'aimaient comme aux premiers temps de leur mariage et leur lune de miel n'avait nullement l'air de vouloir se transformer en lune rousse.

— Qu'est-ce que ce papier? lui demanda-t-elle en désignant une lettre de mariage posée sur le bureau.

— Lis!

Elle lut à demi-voix :  
« Monsieur René Bernard a l'honneur de vous faire part de son mariage avec Mademoiselle Calixte de Courson, et vous prie d'assister à la bénédiction nuptiale qui leur sera donnée le samedi 18 courant, à midi très précis, en l'église Notre-Dame de Passy.

» Paris, le 11 septembre 1886. »

« Le comte et la comtesse Odon Wegrow de Garwolin ont

tation d'hospitalité de notre canton. Qui sait de combien de précieuses recrues vous pourriez nous priver qui se préparent peut-être, pour des raisons que leur modestie les oblige à cacher, à quitter aussi leur patrie pour venir nous enseigner la bonne parole!

\* \* \*

Nous avons mentionné, dans l'un de nos derniers numéros, le cas d'un journal tépélet de France, mis en interdit par l'archevêque de Tours. Nous apprenons que le journaliste visé a fait sa soumission.

Ce n'est pas la *Liberté* ni l'*Ami du peuple* qui donneraient un pareil exemple.

On se souvient du temps où, notoirement désavoués par Mgr Marilley, ces deux journaux répondaient par des colonnes d'impertinences et d'insinuations injurieuses à l'évêque du diocèse et à ceux des prêtres fribourgeois qui lui étaient restés fidèles.

## Nouvelles suisses.

Le Conseil national a validé l'élection de M. Locher, député zuricois, élu en remplacement de M. Vœgelin. M. Locher a été immédiatement assermenté.

Election d'un conseiller fédéral. — L'assemblée fédérale se réunira la semaine prochaine pour procéder à l'élection du successeur de M. Hertenstein.

Le *Vaterland* estime que le moment est venu de nommer un catholique au Conseil fédéral. Il conteste que le canton de Zurich ait un droit supérieur à celui des catholiques et des autres cantons des Waldstätten, à être représenté au Conseil fédéral. Si la fraction catholique de l'assemblée fédérale partage ce point de vue, on peut s'attendre à voir surgir la candidature, déjà souvent discutée, de M. Zemp, de Lucerne.

Péages. — Les recettes des péages du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 1888 s'élevèrent à 2,356,191 fr. 13 cent., soit 232,069 fr. 88 cent. de plus qu'en 1889. Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 1888, elles s'élevèrent à 23 millions 318,285 fr. 76 cent., soit 1,407,313 fr. 4 cent. de plus qu'en 1887.

Traité de commerce. — MM. Cramer-Frei, conseiller national et le landamman Blumer de Glaris

sont partis pour Rome; les négociations pour la conclusion du traité de commerce italo-suisse commencent aujourd'hui.

Représentation proportionnelle. — La réunion des délégués de la Société suisse pour la représentation proportionnelle, qui a eu lieu dimanche au Cercle du Musée, à Berne, était présidée par M. Hagenbach-Bischoff, de Bâle. M. A. Frei, de Genève, a présenté le rapport sur l'activité de la Société durant les deux dernières années. L'assemblée a ensuite discuté les travaux récemment publiés dans son Bulletin et ailleurs, sur la question de la représentation vraie, et décidé d'envoyer une nouvelle pétition aux autorités fédérales, à l'occasion du prochain remaniement des circonscriptions électorales. Le nouveau comité directeur de la Société aura son siège à Neuchâtel.

Militaire. — Dimanche, dans une réunion de la Société des officiers de Glaris, M. le lieutenant-colonel Gallati, député au Conseil national, a dit que, vu la mort de M. Hertenstein et les modifications qu'elle entraînera dans la direction du département militaire, les députés qui avaient l'intention de présenter la motion demandant la centralisation militaire, l'ajournent jusqu'à une session prochaine.

Zurich. — Aussersihl sera bientôt le plus grand village de la Suisse et tend à dépasser la Chaux-de-Fonds; sa population, qui était en 1880 de 14,188 âmes, en compte aujourd'hui 19,982, soit une augmentation de 41 %.

Berne. — On assure que les nouveaux contrats conclus par le gouvernement avec les salines de Suisse et de France pour la livraison du sel au canton de Berne procurent à l'Etat une économie de près de 100,000 fr. par an.

— Samedi soir, à la gare de Bienne, on a fait un premier essai d'éclairage électrique qui a parfaitement réussi.

Lucerne. — Le recensement du 1<sup>er</sup> décembre donne pour la ville de Lucerne 20,394 habitants. Il y en avait 17,850 au recensement de 1880.

Nidwald. — Un accident est arrivé la semaine dernière au matériel du funiculaire du Burgenstock. La saison étant terminée et les wagons devant être mis à l'abri, le mécanicien détacha du dernier wagon le câble, lequel pèse 70 quintaux; celui-ci, mal

M. de Courson, son père, se ruina à la Bourse, et, en mourant, il laissa sa femme et sa fille dans une position voisine de la misère.

Le banquier, qui cherchait l'occasion de s'introduire dans la bonne société, qui, malgré l'éclat de ses millions, lui restait fermée, trouva l'occasion favorable. Il offrit ses sacs et sa main, celle-ci portant ceux-là, à madame veuve de Courson, qui, légère et frivole, accepta ce marché où l'amour n'entraînait pas en ligne de compte.

— On n'est pas près du soleil sans ressentir l'influence bienfaisante de ses rayons, repartit Céline, et un beau-père plus de soixante fois millionnaire ne laisse pas se marier sa belle-fille comme une indigente. Quand l'affection ne lui conseillerait pas la générosité, la vanité la lui commanderait.

— Et si l'honneur commandait à M. René Bernard et à mademoiselle Calixte de Courson de ne pas accepter les cadeaux du comte polonais!

— Je dirais, Gustave, que c'est de la fierté mal placée.

Cette jeune fille, en refusant une fortune, compromet peut-être non seulement son bonheur à elle, mais encore celui de ses enfants à venir.

Elle a tort, d'autant plus que le monde ne lui saura aucun gré de sa fierté. On ne voudra jamais croire que son beau-père ne l'a dotée au moins d'un petit million, lui qui en a tant.

— Qu'importent le monde et son opinion dans une question d'honnêteté!

— D'honnêteté?

— Eh! oui. Sais-tu dans quelle eau trouble ce comte exotique au nom pompeux a péché ses millions?



assujetti, rompit son attache et fut précipité sur la pente avec une vitesse vertigineuse. Les avaries sont telles que l'acquisition d'un câble neuf devient indispensable. C'est une perte sèche, pour l'entreprise, de 3000 fr.

**St-Gall.** — Le recensement attribue à la ville de St-Gall 27,910 habitants contre 21,400 en 1880.

**Vaud.** — M. T., laitier à Crassier, a été victime, dernièrement, d'un vol important. Pendant qu'il était occupé derrière la laiterie, un filou s'introduisit dans la maison et pénétra dans la chambre à coucher située au premier étage. Il fouilla les meubles et la malle du propriétaire et s'empara d'une somme de 3000 fr. environ. Ensuite il descendit par la fenêtre au moyen d'une corde au moment même où il entendait dans l'escalier les pas de M. T. Il était sûr ainsi de ne pas reconstruire le volé en arrivant à terre.

Il était clair qu'un vol accompli dans ces conditions était l'œuvre d'un homme connaissant les lieux. Aussi, sur les indications de la victime, le voleur, un nommé S. F., âgé de 44 ans, d'origine bernoise, a été arrêté à Genève. Il avait encore en sa possession 2670 fr. environ.

— La maison Fontannaz-Monnier, de Cossonay, vient d'obtenir un succès à l'Exposition internationale d'Aoste (Italie), pour sa collection de fournitures de fromagerie. Le ministre de l'Agriculture, à Rome, a fait appliquer à cette collection environ la moitié de la somme des achats, consistant en une chaudière en cuivre rouge, système suisse, débattoirs, cercles à fromages (toute la collection), poches à crêmer, etc., à destination de l'Ecole de fromagerie d'Aoste.

— Voici le résultat du recensement de la commune de Lausanne, sous réserve des vérifications : population de fait, 34,256 (en 1880, 30,179); augmentation, 4077. Population domiciliée, 33,432 (en 1880, 29,356); augmentation, 4076.

**Valais.** — M. le chanoine Paccolat, prieur de Vétroz, est élu abbé de St-Maurice.

## Nouvelles étrangères.

**France.** — La Chambre a voté le budget des Beaux-Arts et a adopté les cinq premiers articles du budget des cultes.

Après le rejet de l'amendement tendant à réduire le nombre des évêchés, le ministre de la justice déclare que le gouvernement est partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat; mais aussi longtemps que le concordat existe, il l'exécutera.

— La commission de la Chambre a autorisé des poursuites contre M. Wilson.

— M. Boulanger a opté pour le Nord; en conséquence, deux sièges sont vacants dans les départements de la Somme et de la Charente-Inférieure.

**Alsace-Lorraine.** — Les autorités de l'Alsace-Lorraine ont décidé que même les sujets allemands, rentrant de France en Allemagne, sont obligés d'être munis d'un passeport. Faute de légitimation, ils seront renvoyés en France.

**Angleterre.** — A la Chambre des Communes, lord Randolph Churchill a blâmé l'expédition anglaise à Souakim et a proposé l'ajournement de la Chambre pour protester.

Après la réponse du ministre de la guerre montrant la nécessité de l'expédition de ses chances favorables, et affirmant de nouveau que l'Angleterre

quittera l'Egypte dès que la tranquillité et la sécurité y seront rétablies, la motion Churchill a été rejetée par 231 voix contre 189.

Après une longue discussion, la Chambre des Communes a rejeté, par 233 voix contre 181, une motion de M. Ellis, tendant à réduire le traitement du secrétaire d'Etat pour l'Irlande.

Elle a voté ensuite le traitement proposé.

**Espagne.** — Une crise ministérielle est probable à la suite de la démission du ministre de la guerre.

— L'évêque de Madrid vient de défendre de nouveau aux prêtres de s'immiscer dans les luttes purement politiques.

Il déclare que les décrets antérieurs des nonces obligent en conscience.

**Zanzibar.** — Les amiraux ont déclaré en état de blocus, à partir du 2 décembre, tout le littoral de Zanzibar, sauf les ports et les territoires des Somalis de Benadir.

Toute importation d'armes et de munitions sera défendue; la traite sera rigoureusement réprimée.

**Egypte.** — Les nouvelles de Souakim commencent à être fort inquiétantes. Les derviches poursuivent le siège de la ville, leurs obus pleuvent sur le fort des Eaux et tombent souvent dans la ville indigène. Les tribus voisines, le fameux Osman-Digma, tant de fois tué et tant de fois ressuscité, assistent dans une neutralité apparente, qui se transformerait bien vite en hostilité ouverte, aux opérations des sectateurs du Mahdi.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que l'imprévu est à l'ordre du jour, l'éventualité d'une surprise qui mettrait Souakim à sac n'est nullement exclue de la catégorie des futurs contingents et que, l'honneur des armes britanniques étant alors engagé, il faudrait faire une campagne en règle dans ces contrées si peu favorables à l'activité des Européens. La Turquie se montre beaucoup plus prudente que l'Angleterre en déclinant toute ingérence dans cette affaire.

**Grèce.** — La Chambre, terminant la discussion sur la politique financière, a voté, par 85 voix contre 54, un ordre du jour de confiance au ministère.

**Amérique.** — On sait que la propagation prodigieuse de la race française au Canada est due, non à l'immigration française qui est presque nulle, mais à la fécondité des familles canadiennes-françaises, où le nombre des enfants est souvent de quinze ou vingt; la constante visée de la population est de submerger par le nombre la race anglaise. Il est de tradition que le curé du village se charge du vingt-sixième enfant.

Ce nombre est largement dépassé par une mère canadienne-française, Mme Ohésime Dufort, qui, mariée depuis vingt et un ans, vient, nous écrit-on, de donner naissance à son trentième enfant. C'est la femme d'un cultivateur de Saint-Henri-de-Mascouche, dans la province de Québec.

— On lit d'autre part dans le *Courrier des Etats-Unis* :

L'héroïne du jour dans le comté de Navarre (Texas) est Mme Hirsch, une jeune femme de vingt-sept ans, qui vient de donner à son mari six enfants à la fois.

Lorsqu'un correspondant du journal s'est rendu chez les époux Hirsch pour vérifier l'exactitude de cette nouvelle extraordinaire, il y a trouvé des centaines de curieux accourus de tous les environs et admirant tour à tour les nouveau-nés, tandis que le père accueillait de son mieux les nombreuses félicitations qui lui étaient adressées.

— Non ! mais comment es-tu si bien au courant et de ce mariage et de ces affaires de famille ?...

Je croyais que tu ne connaissais M. René Bernard que de vue, pour le rencontrer dans l'escalier.

— Il suit depuis longtemps mes articles, et il a lu tous mes romans. Ma prose lui donna confiance en moi, et, il y a quinze jours, il me fit parvenir, par son domestique, un mot me demandant de lui accorder une entrevue chez lui.

J'allai le voir, et, de but en blanc, il m'exposa sa vie, son amour pour mademoiselle Calixte, l'offre que faisait Odon Wegrow de doter sa belle-fille, et, m'ayant fourni ses raisons, ses déductions et certains documents très curieux qu'il me fit lire, il conclut en disant :

« Vous avez traité bien des fois dans vos ouvrages la question du mariage, vous êtes marié vous-même et n'avez aucun intérêt dans mes affaires, vous ne me connaissez presque pas, par conséquent, vous devez être un juge impartial dans ma propre cause, où je crains de me laisser aveugler par la passion ou par mon intérêt. Que me conseillez-vous ? »

« Dois-je, oui ou non, permettre que Calixte accepte une dot du banquier ? »

Je demandai deux jours pour réfléchir, et, tout bien pesé, je répondis :

— Non, vous ne le devez pas ! Epousez mademoiselle Calixte pauvre, ou ne l'épousez pas. »

— Quelles sont donc les raisons assez graves pour motiver cette détermination extrême ?

— Je ne puis les dire. J'ai juré à René Bernard de les taire toujours et quoi qu'il arrive.

— Toujours et quoi qu'il arrive ! C'est bien solennel !

— Oui, toujours et quoi qu'il arrive, reprit Marchand, et je te prie, mignonne, toi aussi, de me garder le secret toujours et quoi qu'il arrive; il y va de l'honneur d'un des plus beaux noms de France, de l'honneur du nom de Courson.

Tu me le promets, Céline ?

Elle répondit d'un petit ton décidé :

— Je te le promets, Gustave.

Puis elle ajouta craintive :

— Est-ce que ce secret pourrait t'occasionner quelque désagrément ?

— Du désagrément ! répondit l'écrivain. Oh ! non pas du désagrément ! Plus que cela, tout au moins un danger grave !

— Un danger grave ! Tu m'effraies. Pourquoi l'es-tu mêlé de cette affaire ?

— Cet homme me demandait un conseil, pouvais-je le lui refuser ?

Je me suis dit : Fais ce que dois, advienne que pourra !

Céline réfléchissait à demi-voix :

— Oui, tu es pour les mariages sans dot, toi ! Tu veux que tout le monde suive ton exemple.

Tu m'aimais depuis longtemps et tu ne te déclarais pas, de peur d'être accusé de courir après la dot autant qu'après la fille, et tu as attendu que mon père fût ruiné pour lui demander ma main.

— Ai-je eu tort ? reprit Marchand. Tout m'a réussi jusqu'à présent.

Au dehors, mes romans se vendent bien et, ici, je trouve le bonheur complet; le travail facile, grâce à tes soins, un enfant charmant et une femme adorable, que j'aime et qui

Il y a quatre garçons et deux filles, tous parfaitement constitués, quoique très petits, et ne demandant apparemment qu'à vivre.

La mère, de son côté, est en aussi bonne santé que possible.

Les garçons ont été appelés Frédéric, Mills, Cleveland et Thurmans, et les filles, Victoria et Louise; mais on a été obligé de leur mettre des rubans de différentes couleurs au cou pour les distinguer les uns des autres.

Les époux Hirsch ne sont pas riches. Ils sont mariés depuis cinq ans et ils ont déjà eu trois enfants avant ces six derniers. M. Hirsch est âgé de trente-deux ans.

## CANTON DE FRIBOURG

**Concours de vergers.** — La Société fribourgeoise d'horticulture a décidé d'établir un concours de vergers au printemps prochain, dans le district de la Glâne. Au mois de mars les propriétaires désireux de concourir sont priés de s'inscrire et à la fin d'avril ou au commencement de mai, un jury, composé de trois membres, ira visiter les vergers inscrits; puis des primes, consistant en argent et en outils d'arboriculture, seront distribuées pour les vergers méritants.

Pour ce concours, on donnera des notes ou points (de 1 à 10) pour : a) La propreté du sol; b) La fumure des arbres; c) La formation de la couronne; d) L'élagage; e) Le nettoyage; f) Le badigeonnage des arbres fruitiers.

Dans le but de faire connaître d'une manière précise ce que l'on demande et de faciliter ces diverses opérations, la Société d'horticulture fera donner des conférences publiques et gratuites sur ces sujets :

A Ursy, le dimanche 9 décembre, à la sortie des vêpres;

A Torny-le-Grand, le mercredi 12 décembre, à 2 heures après midi;

A Vuisternens-dev.-Romont, le dimanche 16 décembre, à la sortie des vêpres;

A Romont, le mercredi 19 décembre, à 2 heures après midi;

A Siviriez, le dimanche 23 décembre, à la sortie des vêpres.

Les personnes des communes ci-dessus désignées, et celles des communes environnantes, seront priées d'y assister et de s'y reconstruire à l'heure précise. Chacune de ces conférences sera donnée dans la salle d'école des garçons.

Il se dit confidentiellement que M. le colonel Ramollot, de Fribourg, a de fortes chances de remplacer au Département militaire fédéral feu M. le conseiller Hertenstein.

La raison qu'on en donne est que le futur conseiller fédéral, de par les nécessités de sa charge, doit être un homme de sang-froid, prêtant peu l'oreille aux bruits de guerre qui inquiètent constamment l'Europe. Or, M. le colonel Ramollot, étant fabuleusement sourd, paraît tout désigné pour remplir ce poste.

C'est ainsi du moins qu'en a jugé la députation fribourgeoise à Berne qui patronne cette candidature.

**Morat.** — D'après le recensement du 1<sup>er</sup> décembre, la population de Morat est de 2337 habitants. C'est une diminution de 27 sur le recensement de 1880.

m'aime, et si adroite à me rendre heureux qu'elle me fait toujours croire n'être qu'au lendemain de nos noces.

N'ai-je point raison de prêcher le désintéressement comme le plus court chemin vers la félicité ? Ne suis-je pas un vivant exemple de l'excellence de ma doctrine ?

Je viens de faire un beau discours. Pour m'en récompenser, embrasse-moi bien fort !

Céline l'embrassa, puis elle resta songeuse, les yeux dans le vide, passant machinalement ses doigts dans la barbe fine de son mari, et lui s'amusait à mordiller au passage les ongles roses.

— Tu m'as appris, fit-elle, prononçant les mots très lentement, que les anciens avaient peur d'un bonheur constant, et que, pour fixer la fortune chez eux, ils sacrifiaient volontairement une partie de leurs richesses.

Si je croyais ce moyen efficace, je l'emploierais, car j'ai peur...

— Peur ! Et de quoi ?

— De rien ! Je ne sais pas. J'ai peur, parce que nous sommes trop heureux.

Notre bonheur est trop grand, il ne peut pas durer. — Ma mignonne, ne te mets pas ces idées-là dans la tête, sois raisonnable. Que peux-tu craindre ? Ne suis-je pas là pour te protéger ?

— Oh ! ce n'est pas tant pour moi que je crains que pour toi, Gustave, et pour Emmanuel.

— Pour Emmanuel ?

— Oui. Et c'est lui qui a commencé à me donner peur en demandant l'explication du mot assassin.

(A suivre).

Samedi  
lit à Cully  
demeurait  
qu'elle est  
n'a trouvé qu  
nuit et le m  
était malade

Le 29 no  
menant de  
La pauvre  
attaquée p  
chirer à be  
fuir. On cr

Recent  
changemen  
ment, nous  
la commun  
augmentati  
fédéral de

Sentie  
posée à la  
communes  
chargées d  
enfin qui s'  
loir verser  
de l'un des

Celle-ci  
sion en ét  
nombreuse  
aux commu  
faire le res

Le coût  
les commu  
population  
Le surp  
l'emplacen  
Merci d'

Aux p  
partie du C  
à Bulle son  
société, C  
vent prend

On peut  
cartes d'ab  
dressant s  
Chassot, s  
Les pers  
devront pa  
la place.

(Comm

Il faut,  
trois cho  
la douceu  
le diman  
La trait  
de préfér  
boivent de

## VILLI

**Lundi**  
7 1/2 heures  
l'administra  
publiques a  
1<sup>o</sup> L'enlè  
ceinte de la  
chain;  
2<sup>o</sup> Le voi  
les forêts c  
Les condi  
Bulle, le

665]

**A vend**  
qualité. —  
Bulle.

Un app  
chassée de  
S'adres



LA GRUYÈRE

Samedi 1<sup>er</sup> décembre, on a trouvé mort dans son lit à Cutterwyl, une femme d'un certain âge. Elle demeurait avec une fillette de sept ans; on suppose qu'elle est déjà morte le vendredi soir, car la fillette a trouvé que sa grand-mère avait si froid pendant la nuit et le matin elle ne lui disait rien. Cette femme était malade déjà longtemps.

Le 29 novembre, un nommé J. R., de Farvagny, emmenant de Bulle trois moutons en perdit un en route. La pauvre bête avait les jambes attachées. Elle fut attaquée par des chiens ou des renards et se vit déchirer à belles dents par ces animaux sans pouvoir fuir. On en a trouvé les restes le lendemain matin.

GRUYÈRE

**Recensement fédéral.**—Sauf quelques rares changements qui peuvent survenir dans le dépeuplement, nous pouvons annoncer que la population de la commune de Bulle est de 2804 habitants, soit une augmentation d'environ 300 depuis le recensement fédéral de 1880. (Communiqué.)

**Sentier de Bataille.**—La commission proposée à la correction du sentier de Bataille prie les communes de la vallée de la Jogne, les personnes chargées de recueillir les souscriptions et tous ceux enfin qui s'intéressent à cette entreprise de bien vouloir verser leur cotisation jusqu'à fin courant auprès de l'un des membres de cette commission.

Celle-ci estime avoir maintenant accompli sa mission en établissant ce sentier à la satisfaction des nombreuses personnes qui le parcourent chaque jour; aux communes donc et aux personnes intéressées à faire le reste.

Le coût a été de 750 fr., dont 500 à verser par les communes de vallée proportionnellement à leur population et le solde à couvrir par souscriptions.

Le surplus, s'il y en a, sera destiné à embellir l'emplacement des ruines du château de Montsalvens.

Merci d'avance à tous les souscripteurs.

- La commission :  
N. DUVILLARD, préfet; A. GREMAUD, ing. cant.; F. SCHENENBERGER, insp. for.; A. ANDREY, notaire; F. MOSSU, syndic; Alfred REICHLIN, juge.

**Aux patineurs.**—Les personnes désirant faire partie du Club des patineurs qui vient de se fonder à Bulle sont priées de s'annoncer au caissier de la société, Ch. Morel, libraire, auprès duquel elles peuvent prendre connaissance des statuts du club.

On peut aussi se procurer, dès ce moment, des cartes d'abonnement pour la saison 1888-89 en s'adressant soit au caissier prénommé, soit à M. Jules Chassot, surveillant de la place de patinage.

Les personnes non munies de cartes d'abonnement devront payer une finance journalière à l'entrée de la place.

(Communiqué.) LE COMITÉ.

AGRICULTURE

Il faut, dans l'art de traire, observer sérieusement, trois choses essentielles pour réussir; la propreté, la douceur, la célérité et la régularité aussi bien le dimanche que les autres jours de la semaine.

La traite se fera régulièrement aux mêmes heures, de préférence pendant que les vaches mangent et boivent deux fois par jour, rarement trois fois.

Si elles sont douces, il suffit, au préalable, de les caresser un peu, de leur gratter le flanc et le cou, de leur donner quelques grains de sel. On tient le pot au lait de la main gauche et de la main droite, on presse successivement, sans secousse, chacune des tétines, non pas en ligne perpendiculaire, mais dans une direction un peu oblique; le pis doit être vidé aussi complètement que possible. Si les vaches sont méchantes, il faut leur attacher une des cornes au râtelier; on les force à plier un des genoux que l'on attache avec une genouillère, sorte d'anneau fait avec des rameaux de chêne tordus; les entraves sont quelquefois nécessaires, quand la vache a perdu son veau, car alors elle refuse, pendant deux ou trois jours de se laisser traire; il serait mieux, dans ce cas, de lui présenter un autre veau, à défaut de cet animal, un mannequin de bois ou en paille recouvert de la peau encore fraîche du jeune veau mort. Il est toujours bon de laisser prendre aux jeunes veaux quelques gorgées de lait avant de traire leurs mères.

VARIÉTÉ

Le lieutenant Gauthier.

Episode de la guerre de Crimée, par José DE CAMPOS (de la Société des gens de lettres).

(Suite.)

Durant quelques instants, les deux amis continuèrent leur promenade sans qu'on entendit d'autre bruit que le craquement de leurs bottes, glissant sur la neige, car il avait neigeé sur le district de Simféropol et un épais manteau blanc couvrait le sol de la ville de l'empereur.

Le lieutenant Saussier regarda Gauthier, tout ému, car malgré les efforts que son ami faisait pour détourner la tête, il remarqua que deux grosses larmes coulaient sur ses joues et se gelaient, tant le froid était intense, aussitôt échappées de ses yeux.

Il se fit un reproche de son indiscrétion et, visiblement attendri, dit à Gauthier, serrant sa main dans les siennes :

— Pardonne, mon ami! Pardonne-moi de t'avoir causé de la peine.

— Où vois-tu que tu m'aies fait de la peine? s'empressa de dire Gauthier, en serrant fiévreusement la main de son ami.

— N'essaye pas de dissimuler! oui, je t'ai causé involontairement une grande douleur, je ne recommencerai plus, je te le promets.

— Mais, qui te dit?...  
— Ces larmes, qu'un secret ou un mystère font couler. Pardonne encore, mon ami, de mon indiscrétion.

— Ne te déssole pas ainsi; oui, tu as réveillé en moi un bien triste souvenir, mais rassure-toi, je ne t'en veux pas; ta demande est fort juste, et je m'étonne que d'autres, avant toi, ne me l'aient pas adressée.

— Je m'en veux cependant de l'avoir fait.  
— Tu as tort. Eh bien, pour te donner une preuve de mon amitié, je vais tout te dire.  
— Je ne te le demande pas.  
— Moi, je veux te le confier. Toi, tu es mon meilleur ami, par conséquent mon parent, puisque je n'en ai plus à qui donner ce nom; un ami souvent est préférable à ceux qui vous tiennent par les liens du sang, et l'affection qu'il a pour vous est plus sincère et plus douce à conserver. Enfin, je crois que cela me fera du bien de confier mon malheur à quelqu'un que j'estime.

— On dit, en effet, que cela soulage.  
— Eh bien, j'ai besoin de soulagement. On ne sait

pas si demain on sera de ce monde; en campagne, on est à moitié un homme mort et je ne veux pas emporter ce secret avec moi. Ecoute!

— Puisque tu le veux!

— Je le désire; en l'apprenant, tu pourras peut-être m'être utile un jour, si je venais à mourir.

— J'écoute alors.

— Tu sais que, avant de quitter l'Algérie, j'ai été à Paris avec un congé de trois mois.

— Que tu n'as pas complété, puisque tu étais de retour six semaines après ton départ.

— Que voulais-tu que je fisse dans cette Babylone, où tout le monde s'amusait pendant que j'étais triste, où tous riaient de ce rire sardonique et forcé qui ressemble à celui de la folie, lorsque je versais de si douloureuses larmes?

Aussitôt ma pauvre mère dans la tombe, je m'empressai de fuir ce luxe provocateur et cette ville pleine de tentations et de dangers, tout ce qui me répugnait; ces plaisirs scandaleux et fiévreux qui m'exaspéraient, cette lumière artificielle qui m'aveuglait.

Je fuyais tout ce qui était bruit, vice et hypocrisie, pour aller au désert où tout est réalité et nature, où l'on respire l'air pur et salubre, et pas cette atmosphère corrompue qui vous enivre et vous empoisonne.

Je quittai ce monde qui se dit civilisé pour venir chez les sauvages que je préfère.

J'abandonnai la société pour la solitude, je repoussai la paix pour chercher la guerre, je méprisai la vie pour demander la mort; la mort qui ne vient pas à mon appel.

Et Gauthier s'arrêta, suffoqué par la douleur.

— Tu as l'âme par trop mélancolique, mon cher ami, lui dit Saussier, essayant de le consoler.

— J'ai l'âme brisée.

(A suivre.)

Mercuriale du marché de Bulle

du 6 décembre 1888.

	De	A
Froment (Halle) (nouveau) les 100 kg.	20	21 50
Avoine » » » » »	15	17
Pommes de terre . . . . . 20 litres	1	20 1 30
Oufs (le compte) . . . . . 6 à 7	—	60 —
Pain blanc . . . . . le 1/2 kg.	—	38 —
Beurre . . . . . »	1	20 1 30
Fromage gras (détail) »	—	70 — 80
Fromage maigre » »	—	30 — 50
Fromage blanc (sérac) »	—	15 — 16
Bœuf . . . . . »	—	60 — 70
Veau (poids vif) . . . . . »	—	40 — 44
» (de boucherie) . . . . . »	—	70 — 80
Mouton . . . . . »	—	70 —
Porc gras . . . . . »	—	48 — 48
Foin . . . . . les 100 kg.	6	7 40
Regain . . . . . »	7	9 —
Paille . . . . . »	6	7 50
Foyard . . . . . (3 stères = 1 moule)	30	32 —
Sapin . . . . . »	25	28 —

Le meilleur moyen de rétablir sa santé consiste à se servir du *Bitter ferrugineux* de J.-P. Mosimann, pharmacien, à Langnau. (Voir aux annonces.)

**A L'ENTRÉE DE L'HIVER**, nous nous empressons particulièrement la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez à toutes les personnes frileuses, délicates, anémiques, manquant d'appétit; cet excellent régénérateur du sang a produit des effets surprenants, attestés par des milliers de certificats, aussi les jurys des expositions internationales et universelles en 1886, 1887, 1888, composés de professeurs, médecins et pharmaciens de tous les pays, ont-ils été unanimes pour lui décerner les plus hautes récompenses, soit 10 médailles or, argent et bronze, et 6 diplômes d'honneur. Pour éviter les nombreuses imitations et les mauvaises contrefaçons signalées de tous côtés, le public exigera dans les pharmacies le Cognac Golliez avec la marque des deux palmiers. Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat. (H3X)

Chez Louis Desbiolles,

à BULLE:

- Beaux assortiments de *cafés* et *riz*;
  - Savons de Marseille*;
  - Pinceaux, couleurs et vernis*;
  - Beau choix de *verres à vitres*;
  - Diamants* à couper le verre;
  - Articles *serrures* en tous genres;
  - Grand assortiment de *patins*. [691]
- à des prix réellement avantageux.

A vendre:

A 15 francs le cent, rendus devant la maison, des *fagots secs*, provenant de bois de nettoyage. — S'adresser au garde-forestier Leclerc, à Bulle, ou au sousigné. [677] Durré, notaire.

Une jeune fille

pourrait se placer de suite comme *bonne d'enfants*. S'adresser au bureau du journal. [694]

VILLE DE BULLE

Lundi 10 décembre prochain, dès 7 1/2 heures du soir, au café de l'Hôtel de Ville, l'administration communale exposera en mises publiques au rabais:

1° L'enlèvement des balayures dans l'enceinte de la ville à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain;

2° Le voiturage des moules de bois depuis les forêts communales à la remise de la ville. Les conditions seront lues avant la mise. Bulle, le 30 novembre 1888.

Par ordre: [665] Secrétariat communal.

**A vendre:** 12 mille pieds de *foin* et  *regain* de première qualité. — S'adresser à PERRIER-BERTHET, à Bulle. [635]

A louer:

Un *appartement* de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville. S'adresser au notaire Durré, à Bulle. [495]

Nouveaux articles pour étrennes.

Au magasin de L. KÖRBER, vis-à-vis de l'église, à Bulle: **Boîtes à construction en pierre à l'Ancre**, depuis 1 fr. 50 à 70 fr. (Catalogues gratuits à disposition.) **Accordéons** (harmonicas à mains) de 5 fr. à 35 fr. Grand choix d'*articles pour fumeurs*. **Cartes à jouer, tarots** vieux et nouveaux, *porte-monnaie*, etc., etc. [688]

**On cherche à louer,** dans la contrée, une bonne *boulangerie* pour le printemps prochain. S'adresser au bureau du journal. [623]

**Un ménage** demande à louer un *appartement* en ville ou dans les environs. — Le bureau du journal indiquera. [682]

**A louer:** Au centre de la ville, un bel *appartement*. Entrée à volonté. S'adresser au bureau du journal. [441]

**Sous la Croix-Blanche à BULLE:**

- Grains divers comprimés;*
  - Graine et tourteau de lin* entiers et moulus;
  - Mais* décortiqués et moulus;
  - Blés* rouges et noirs pour la volaille;
  - Farines, sons et avoines.
- PRIX TRÈS RÉDUITS [696]

**A vendre:** Environ 10,000 pieds de première qualité, à consommer sur place. S'adresser à OBERSON, des Longes, à Maudens. [698]



### Avis au public.

A la boulangerie-confiserie d'Emile BERTHOUD, à Bulle, grand choix de *bouillons fins* et *desserts divers*.  
Il se recommande à son honorable clientèle pour toutes commandes qui lui seront confiées, telles que charlotte russe, gâteau financier, bûche de Noël, lesquelles seront exécutées promptement et avec beaucoup de soin.  
En outre, tous les dimanches et mercredis, pâté froid. [596] *Le susigné.*

### ATTENTION!

Ne voulant plus tenir que les articles de toilette concernant mon état, je liquiderai au prix de facture les objets suivants :

- Parapluie . . . . . depuis 1 90
- Boîte à thé . . . . . > 1 75
- Boîte à bijoux . . . . . > 1 30
- Boîte à gants . . . . . > 1 25
- Boîte à musique . . . . . > — 90
- Peinture à l'huile . . . . . > — 90
- Plumeaux fins . . . . . > — 90
- Vide-poche . . . . . > — 90
- Nécessaire à ouvrage > — 50
- Séville . . . . . > — 35
- Eventails . . . . . > — 30
- Porte-monnaie . . . . . > — 30
- Coffret . . . . . > — 30
- Paniers . . . . . > — 30
- Tirelire . . . . . > — 30
- Courroie pour voyage > — 30
- Porte-clefs . . . . . > — 25
- Broches . . . . . > — 10

Tous les *jouets d'enfant* et *jeux d' société*. [626]  
Reçu un beau choix de *bretelles* de tous les systèmes, depuis 30 cent. la paire.  
MARGOT, coiffeur, Bulle.

### Filature de lin Burgdorf

se recommande pour le filage et tissage à façon de lin, de chanvre et d'étoupes, à des prix très modérés. La matière est filée dans toute sa longueur.  
L'établissement étant organisé au mieux, l'exécution des commandes, consciencieusement soignée, peut s'opérer dans un bref délai.  
DÉPÔTS: (H3611Y)  
MM. Eug. Weber, à Bulle.  
F. Ayer-Demierre, à Romont.

### AVIS

J'ai encore quelques mille francs à placer sur hypothèque. [589]  
MENOUD, notaire, à Bulle.

**MONT-DOR**  
*et chouroute de Berne*  
EN VENTE A L'HOTEL DE L'UNION  
à BULLE [637]

### LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le *second jeudi après la foire*, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à BULLE.  
Se recommande

A. Raggensbass, fab<sup>t</sup> de limes,  
successeur de Ph. Guidi,  
261, rue de Morat, Fribourg. [482]

**Agence de recouvrements**  
A. DAVET, procureur,  
à BULLE

Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Gérances. — Placements hypothécaires. [587]

### LE JEU FAVORI DE L'ENFANCE!

C'est le titre d'un ravissant album richement illustré, dont la lecture doit être recommandée à tous les parents qui désirent un jouet sérieux et amusant à la fois pour leurs enfants. Cet album fournit tous les détails désirables sur les célèbres Boîtes de Construction en Pierre à l'Ancre. L'envoi de cet album se fait franco sur toute demande adressée à F.-AD. RICHTER & C<sup>ie</sup> à Olten.

## Cognac ferrugineux Comte.

Le litre 3 fr. 50. Dernière perfection. Le 1/2 litre 2 fr.

Assimilation définitive du fer.

*Remède infailible* contre l'anémie (pauvreté du sang), la chlorose, pâles couleurs, fleurs blanches, stérilité, rachitisme, scrofules, faiblesse générale, maux de cœur, névralgies; difficulté de respirer, apoplexie, transpiration. [603]

Dépôt principal: Pharmacie Comte, à Romont.

### EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Berne

- Chimiquement pur.** Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
  - Au fer.** Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
  - A l'iodure de fer,** remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis 1 40
  - A la quinine.** Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
  - Vermifuge.** Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
  - Contre la coqueluche.** Remède très efficace 1 40
  - Au phosphate de chaux.** Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40
  - Diastases à la pepsine.** Remède pour la digestion 1 40
  - Sucres et bouillons de malt,** très recherchés contre les affections catarrhales.
- Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une *MÉDAILLE* à BRÈME 1874. [601]

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1<sup>er</sup> rang pour excellente qualité. ●

### Le Bitter ferrugineux de Joh. P. Mosimann,

pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Préparé exclusivement avec des plantes médicinales des Alpes de l'Emmenthal, le même qu'employait au XVIII<sup>e</sup> siècle le célèbre médecin naturaliste Michel Schuppach de Langnau, avec un succès que constatent les journaux du temps. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent le corps: contre les crampes d'estomac, l'anémie, l'épuisement et l'irritabilité des nerfs, les pâles couleurs; il est sans rival pour rétablir la santé, purifier le sang et redonner au teint toute sa fraîcheur. Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indication du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent. et suffit pour une cure de 4 semaines. Recommandé par les médecins. — On en trouve des dépôts chez MM. les pharmaciens; à BULLE, Gavin; ROMONT, Robadey. (H1300Y) [206]

### Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. A. BOSSON, à Bulle.  
L. KOEHLER,  
Alex. DESBOLLÉS, » [602]

### Bandages herniaires

d'excellente construction en tous genres et grandeurs seront fournis conformes aux commandes par lettre indiquant les mesures. Des bandages non convenables seront échangés gratuitement. Une brochure instructive traitant les hernies est envoyée sur demande franco et gratis. Notre bandagiste, muni d'une collection d'échantillons d'excellents bandages, restera à Fribourg, hôtel du Faucon, le 21 de chaque mois, de 12 1/2 heures à 5 heures du soir, où il prendra les mesures. S'adresser à l'Etablissement pour la guérison des hernies, à Glaris. [415]

### Encombrement de marchandises.

Jacques BOSSON, chapelier, à Bulle, expose en vente un grand assortiment de chapeaux de feutre, de blouses, de verterie, etc., au prix réel de facture. [695]  
OCCASION EXCEPTIONNELLE

M<sup>lle</sup> Marie Baumgartner,  
lingère, à Romont,

informe les dames de Bulle qu'ayant fait son apprentissage dans un des premiers ateliers de Neuchâtel, elle se charge de toutes espèces de lingerie soignée pour dames et enfants, trousseaux complets et chemises pour messieurs. — Vu l'agrandissement de son atelier, elle peut travailler à prix modérés. Pour répondre aux demandes faites, elle sera chez Mme GREUTER, à Bulle, le 10 décembre, et prie les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, pour renseignements et qu'elle passe à domicile, de s'adresser à Mme BAYS. [671]

### ÉTUDE

de Licencié en droit  
et Bureau d'agent d'affaires  
de JEAN GILLET, à Bulle.

Encaissements, recouvrements amiables et litigieux. — Renseignements commerciaux. — Vente, achat et gérance d'immeubles. — Prêts hypothécaires et négociation de titres. (Bureau ouvert le mardi et les jours de marché.) [663]

### Pelles d'écurie

de différentes dimensions et à prix modérés chez Jean Mourlevat, négociant, à Bulle. [686]

### Joseph MOURA, à Bulle.

Vins blancs et vins rouges depuis 45 c. le litre.  
Epicerie fine  
et grand choix de conserves alimentaires.  
Bougies valaisannes.  
Cierges Réali de Venise.  
Dépôt unique de feux de Bengale en plusieurs nuances, à 30 c. pièce.  
Ces feux, sans odeur ni fumée, n'occasionnent jamais d'explosions, d'incendies et d'accidents. Ils brûlent aussi bien dans les salons et dans les chambres qu'en plein air. Effet féérique et grandiose. [507]

Supériorité indisputable  
**CACAO SOLUBLE**  
Marque  
**SPRUNGLI**  
Zürich  
**CHOCOLAT**  
en tablettes et en poudre

### DENTISTE

Victor NOUVEAU,  
médecin-chirurgien-dentiste, à Fribourg, sera à BULLE, hôtel de l'Union, chambre N° 20, tous les jours de foire. (H385F) [314]

### HERNIES

Guérison radicale des hernies par le traitement GLASER, curateur herniaire, de Mulhouse (Alsace).  
M. Jager, de Soleure, seul représentant pour la Suisse du bandage et traitement Glaser, ensuite de nombreuses demandes et pour satisfaire ses clients, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de cette triste infirmité qu'il sera de passage à Bulle jeudi 13 décembre, hôtel de l'Union, et à Fribourg vendredi 14 décembre, hôtel National, où il sera visible de 9 heures du matin à 5 heures du soir, avec un grand assortiment de bandages spéciaux, avec lesquels il garantit le maintien des hernies les plus volumineuses, ainsi que leur réduction. Nous conseillons en conséquence à toutes les personnes souffrant de cette infirmité d'aller le consulter.  
Toutes les consultations sont gratuites. [681]

### Plus de cheveux gris

par le *Brown's Capillaine* à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de *VATTES* toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur, maison de Mme Placide MOURA, à Bulle. [605]

### On offre à vendre :

A perte, sept actions du *Crédit foncier fribourgeois*.  
Adresser les offres au notaire MENOUD, à Bulle. [658]



### Placements hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 1/2 %, en premier et en second rang.  
455] P. Favre, notaire, Bulle.

La fromagerie du Crêt de la Sagne (canton de Neuchâtel) demande un [667]

### bon fromager

pour fabriquer toute l'année. — Le bâtiment est neuf et les installations modernes; l'entrée en fonctions au 1<sup>er</sup> mars prochain.  
Adresser les offres avec recommandations jusqu'au 15 décembre à J. JAQUET, président.

### Cassée

à l'auberge de Sorens.  
Invitation cordiale. [684]  
AYER, aubergiste.

### Dimanche 16 décembre prochain :

### CASSÉE

aux Addoux, à Epagny.  
Invitation cordiale. [687]

### Dimanche 9 décembre prochain :

### Cassée

à la pinte du Tilleul, à Echarlens. [680]  
GREMAUD.

### Dimanche 10 décembre prochain :

### Cassée

à la pinte Gruyérienne, à La Tour-de-Tréme.  
Invitation cordiale. [690]  
BARRAS, Firmin.

### Cassée

à la Maison de Ville de Vuadens  
dimanche le 16 décembre.  
Invitation cordiale. [692]  
MENOUD.

### APPEL

à tous ceux qui, pour étrennes, voudraient acheter une montre: demandez le catalogue (franco contre franco) de régulateurs, montres, réveils et pendules. Pas de remboursement postal, temps d'épreuve, bon marché extraordinaire.  
Arnold Hertz, Bulle, [647] montres en gros, détail et fabrication.

### A louer :

Le domaine de Montborget, comprenant maison, granges, écuries et remises, et pré de 23 poses, lieux dits: La Condémme, le Bourgat, les Pilons et Planchy, immeubles de première classe, situés à Bulle. [668]  
S'adresser au notaire DUPRÉ, en dite ville.

### A VENDRE

Une maraichère le territoire de Semsales, d'un bon rapport, de la contenance de 3 hectares 51 ares, soit 9 poses 309 perches. S'adresser au notaire ANDREY, à Bulle. [600]

### Ivrognerie.

Les suivants certifient la guérison de maladies obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris (Suisse): N. de Moos, Hirzel; A. Volkart, Bulach; F. Domini Walther, Courchapois; G. Krähnbühl, Weid p. Schönwerd; Fr. Tschanz, Rüttenbach (Berne); Mme Simmentingen, inst., Ringingen; F. Schneeberger, Bienne; Mme Furrer, Wasen (cant. de Berne).  
Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratuits. Adresser: A l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [391]

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.